

# AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« Soutien aux CUMA »

**Cadre réservé à l'administration :**

Commission :

N° ou nom du  
Programme ou du  
rapport :

**SESSION DES 19 et 20 décembre 2024**

**AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :**

-modification d'AE :  / AP :  / CP :

**AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :**

**Nom et numéro du rapport :**

**E301 - Agir pour l'Agriculture et la Forêt**

Les récentes actualités nationales ont mis en lumière le dérapage financier de l'Etat français et la nécessité d'engager un processus d'économies et de recherche de nouvelles recettes pour réduire la dette de l'Etat qui s'est établit à 3 228,4 milliards d'euros à la fin du deuxième trimestre 2024.

A la suite de la réception des rapports budgétaires qui sont soumis au vote, nous constatons que la majorité régionale souhaite s'inscrire dans une démarche de participation de notre collectivité au redressement des finances publiques en ciblant en particulier les dépenses de fonctionnement.

Si nous sommes conscients des réalités économiques du pays et de la nécessité d'adopter un autre système de dépense de l'argent public, les mesures actuellement proposées nous semblent démesurées et prises de façon précipitée, sans concertation avec les acteurs du territoire.

En effet, le budget primitif 2025 prévoit la suppression ou la baisse drastique de plusieurs aides ou appels à projets.

Il est notamment question de supprimer l'aide aux CUMA.

Dans un contexte profond de crise agricole, où les revenus du travail ne permettent pas l'accès à un niveau de vie décent pour bon nombre d'agriculteurs et agricultrices, la question de l'accès à des équipements mécanisés à moindre coût, de qualité et partagés dans un souci de durabilité des investissements, est plus que nécessaire. A cette fin nous suggérons d'inscrire au budget primitif 2025 la délibération suivante:

**Délibéré : Suite au paragraphe 2. Accompagnement des investissements agricoles durables**

**Ajouter :**

- Paragraphe 3 – Accompagnement des projets collectifs pour développement durable des entreprises agricoles

La Région accompagnera le réseau des CUMA dans le développement de dynamiques collectives autour de la mutualisation des charges de mécanisation.

Je vous propose d'inscrire, à titre indicatif, 300 000€ en autorisations d'engagement.



Claire Schweitzer  
Conseillère régionale  
du groupe L'écologie ensemble